



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 25 Août 2017

Procès-verbal N°1

Membres présents :

Serge CAMILLO – Ludivine CARLIER - Muriel FRANCOIS - Boucar DIOUF

Membres excusés :

Sarah DUMON – Alex VIGNEAUX - Laure GOUANELLE – Mylène DEFIANAS



1- Développement du football féminin

En application de l'Art.76, les clubs de PAUILHAC, SUD ASTARAC 2010, SIMORRE et MONFERRAN SAVES sont autorisés à faire évoluer un muté supplémentaire en équipe 1 à compter de la 1^{ère} journée de championnat.

- Demande en date du 03.07.2017 du club de PAUILHAC
- Demande en date du 21.07.2017 du club de SUD ASTARAC 2010
- Demande en date du 01.08.2017 pour MONFERRAN SAVES et SIMORRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

La secrétaire

Muriel FRANCOIS

Le Président

Serge CAMILLO